

Querelles au sommet à l'île de Bourbon  
Le 20 juillet 1770 - Desroches au ministre

---

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.92, n°60

---

MM. de Bellecombe et de Crémont  
Le Conseil supérieur  
M. Milon procureur général  
N°86.

A l'Isle de France le 20 juillet 1770

Monseigneur,

Il est bien étrange que l'île de Bourbon qui a été si tranquille pendant que le feu était à l'Isle de France, soit aujourd'hui tourmentée par des divisions et des querelles qui, à chaque instant, réduisent presque au désespoir M. de Bellecombe. Ne serait-ce pas que, tandis que les maux ont été poussés à l'excès à l'Isle de France, nos voisins se trouvaient trop heureux d'en éprouver de moindres, et que, par comparaison au bonheur dont nous jouissons, ils ouvrent aujourd'hui les yeux sur leurs malheurs personnels, et les trouvent insupportables.

Quoiqu'il en soit, Monseigneur, M. de Bellecombe et M. de Crémont ne vivent que très politiquement ensemble, et ne savent pas se cacher. Ils sont ennemis déclarés du Conseil, et réunissent contre lui leurs forces, sans savoir les diriger.

Le Conseil le leur rend bien, et voudrait à chaque pas attenter à l'autorité de l'un et de l'autre.

La Légion elle-même a attaqué ouvertement M. de Bellecombe et les Milices. On ne peut excuser l'indécence des officiers qui ont levé cet étendard, et sur la demande expresse de M. de Bellecombe, je les ai rappelés ici.

Les Milices elles-mêmes sont tremblantes, et ne savent à qui obéir, à leur gouverneur ou au Conseil. J'en attends des nouvelles avec la plus vive impatience. J'ai cependant lieu de présumer que les ordres positifs que j'ai donnés, auront ramené la paix et le bon ordre. Je ne crains que la prévention bien naturelle, mais cependant dangereuse, que M. de Bellecombe a prise contre le Sr Milon [Million] et le Sr Roudie. Il serait à désirer que je pusse aller moi-même dans cette île, j'en forme le projet depuis quatre mois. Les révolutions survenues depuis ce temps me retiennent ici, et, sans présomption, j'y crois ma présence nécessaire. J'avouerai même qu'avant d'avoir éprouvé la confiance du Conseil, des Milices et des troupes, au point de nous attacher invariablement les uns aux autres, comme je me flatte d'y être parvenu, avant, dis-je, cette époque, je n'aurais pas osé m'absenter d'ici pendant huit jours sans craindre de trouver tout bouleversé à mon retour. Je serais plus tranquille aujourd'hui à cet égard, mais j'ai 2500 hommes de plus à faire subsister ; des mesures à prendre contre l'hivernage relativement à cet objet ; j'ai un commerce mal entendu à soutenir ; j'ai le véritable esprit de négoce à établir, les débris de la Compagnie écrasée à consoler, en même temps que je cherche à en tirer parti ; j'ai des chemins à faire ; j'ai les muscadiers et les géofliers à couvrir, l'agriculture à encourager, et le port à amener au point de perfection dont il est susceptible ; enfin j'ai 700 malades à rétablir, et à empêcher que la contagion ne gagne dans l'île. Tout cela me retient invinciblement ici.

Pour revenir à Bourbon, M. de Bellecombe est un excellent militaire, un officier respectable à tous égards, mais les discussions le désespèrent, il les terminerait mieux que personne l'épée à la main. Il ne sait peut-être pas aussi bien concilier les esprits, ses ennemis ont reconnu son faible, et l'ont attaqué par là. Cependant il est adoré de tous les honnêtes gens, et il n'y a que les brouillons qui lui cherchent querelle ; mais les brouillons n'ont qu'à avoir raison une fois, et ils auront bientôt ameuté un parti.

M. de Crémont est un très bon Commissaire de la Marine, un très honnête homme qui serait bien utile ici sous les ordres de M. Poivre. Mais là, il est enivré de sa grandeur qu'il croit gigantesque, surtout lorsqu'il se considère comme *premier Président du Parlement de Bourbon*. Cette caricature n'exagère pas ce qu'il s'est mis dans la tête, et me paraît propre à vous représenter les inconvénients dans lesquels il est tombé, relativement au Conseil qu'il a rempli de vent, et qu'il a armé contre lui-même. D'un autre côté, Monseigneur, M. de Crémont a trop de finances et de subsistances entre les mains, il en est ébloui, et ne sait ni bien appliquer, ni économiser l'une et l'autre partie.

Dans le supplément d'instructions que vous m'avez données, vous m'ordonnez de surveiller toutes les parties du service ; j'en ai écrit de bonne amitié à M. de Crémont. Il ne m'a point répondu sur cet objet. Je le lui ai fait dire sérieusement par M. de Bellecombe. Il a cessé entièrement de m'écrire.

Malgré tout cela, ne vous alarmez point sur l'état de Bourbon, j'espère même que d'ici je ramènerai tout au bien. Mais si je peux y aller, j'ose vous assurer qu'en moins de quinze jours, j'aurai tout arrangé.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

\* \* \*